

Rapport d'arbitrage

5 km d'Héricourt

Les SGH Athlétisme, en partenariat avec la Ville de Héricourt
et avec le soutien de la Communauté de Communes du Pays de Héricourt vous invitent

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE 2022

10 & 5 KM DE HÉRICOURT

20^E ÉDITION

DÉBUT DES ÉPREUVES À 12H45

COURSE SUR ROUTE LABEL ATHLÈZ REGIONAL

Classante et qualificative pour les championnats de France
www.sghathle.fr - sghathle@wanadoo.fr

 HERICOURT OUVERT LE DIMANCHE MATIN U location U DRIVE	 Crédit Mutuel		 NEW ORTHOPEDIC VALUE
 Recyclage Automobile BREVILLIERS BESANÇON	 fives	 EXPERT EN TECHNOLOGIES DV & ÉCLAIRAGE PARTICULIERS - PROFESSIONNELS	
 BATIMENT - GENIE CIVIL 70290 PLANCHER-BAS	 EITE  STRASSER	 TECHNI PARTNERS  LASER EVOLUTION  PAGET	 DERICHEBOURG environnement

Jean-Jacques MICHAUT

Diffusion :	Organisateur	C.D.R	C.R.R	C.N.R - F.F.A	rapports.running@athle.fr
-------------	--------------	-------	-------	---------------	---------------------------

Rédigé par :	Jean-Jacques MICHAUT
Qualification :	HSR
Adresse :	8 rue du Clos des Aiges 21121 AHUY

Date :	11/12/2022
N° Licence :	943850
Email :	ffacrchsbou@wanadoo.fr
Tel :	06 89 84 56 23

NOM DE LA COURSE :		5 km d'Héricourt	
LIEU :	HERICOURT	Date :	11/12/2022
LIGUE :	BFC	Département :	070

Label	Type d'épreuve		
International		Circuit	X
National		Ville à ville	
Régional	X	Par étapes	
Départemental		Autres	
			Distance de l'épreuve : 5 km
			Réduction tarif licenciés
			OUI NON
			Nombre de classés : 175

Conditions atmosphériques :	Froid sec – temps dégagé	Température	Départ: -2 °C	Arrivée: -2 °C
------------------------------------	--------------------------	-------------	---------------	----------------

ORGANISATION DE LA COURSE :		SGH ATHLETISME	
Adresse :	31 rue des Egalités 70400 HERICOURT	Tél. :	03 84 46 39 40
		e-mail :	sghathle@wanadoo.fr
Nom du directeur de la course :	Thierry ERNEWEIN		

SERVICE D'ORDRE ET DE SECURITE :		SERVICE MEDICAL :	
Police/gendarmerie	oui	Médecins sur place	M Gilles LAZAR
Signaleurs	oui	Nom association Secouristes :Pompiers d'Héricourt	
Véhicule ouvreur (type)	moto	Kinésithérapeutes : podologues	non
Circulation bloquée	oui	Ambulances PHOENIX nbre :	2

REGULARITE DE L'EPREUVE :

Dossier de mesurage N°BFC070/06426/2022/a	Nom des mesureurs : Thierry Terrible – Pierre Pontarollo	
M ou MM les officiels juges arbitres running attestent	OUI	NON
-avoir eu le dossier complet de mesurage	X	
-que les athlètes ont effectué le parcours décrit dans le dossier de mesurage dans son intégralité	X	
-que les points de départ et d'arrivée ont été respectés	X	
-que le balisage du parcours mis en place par l'organisateur respectait strictement les indications restrictives mentionnées dans le dossier de mesurage	X	
-que les concurrents ont été suivis en permanence par un jury mobile et ont respecté les règlements	X	
-avoir fait la reconnaissance du parcours	X	
VALIDATION		
M Jean-Jacques MICHAUT, officiel juge arbitre running valident les performances	X	
Remarques de l'officiel		
Parcours très roulant respecté dans son intégralité.		

Si les performances ne sont pas validées, le JA devra prévenir par mail dès la fin de l'épreuve la CNR la CRR et l'officiel Logica

TEMPS DE PASSAGE CHRONOMETRES ET CERTIFIES PAR L'OFFICIEL :	OUI	NON
Record de l'épreuve :		X
Record de France :		X
Meilleure Performance Réalisée en France :		X
Km 1 : 3:04 – 1666 – 1740 – 1671 – 1711 km 2 : 6:08 – 1740 – 1671 – 1711 km 3 : 9 :10 – 1740 – 1666 km 4 : 12 :09 – 1740 - 1766		

CONTROLE ANTI-DOPAGE :					
Locaux prévus et conformes	OUI	NON	Contrôles effectuées	OUI	NON
Remarques					
Locaux spacieux et conformes – Très bonne gestion de l'équipe anti dopage par Martine et Jean-Luc CHORVOT					

MANAGERS :
Nom : Aucun

DOSSARDS :					
Tyvek, feutrine, plastique, carton				Très bonne qualité et très lisible	
				OUI	NON
Conforme à la réglementation				X	
Dossards hommes distincts des dossards femmes				X	
Si dossards distincts, comment est faite la différence ? Cocher la bonne case					
Séries de numéros		Couleur		Symbole	F

PARCOURS :		JUSTIFIER	
Type de véhicule mis à disposition de l'officiel (ex moto)	moto		
Contrôle intermédiaire (manuel ou informatique)	OUI	NON	
Fréquence des points de contrôle intermédiaires (indiquer les km) :			

ORGANISATION DU DEPART :	OUI	NON	JUSTIFIER
Signalisation du lieu de départ pour les coureurs	X		Ligne au sol
Système de détection par transpondeur	X		
Longueur de l'artère de départ avant le premier virage	X		
Aire de départ suffisamment large	X		
Ligne tracée au sol en respect du repère de mesurage	X		
Sas réservé à l'élite		X	
Maintien des coureurs sur la ligne de départ	X		
Moyen de maintien des coureurs (corde ; élastique ; filet ; autres)	Elastique		
Signal de départ (pistolet ; canon ; autres)	Pistolet		
Respect de l'horaire de départ	x		
Maintien du public par barriérage avant et après la ligne	x		
La ligne de départ a-t-elle été respectée par l'ensemble des coureurs	x		
Sonorisation du lieu de départ	x		Très bonne
REMARQUES			
Bonne gestion du départ, avec une animation de Jean-Paul Bouchesèche. Ceci à l'exception de la présence d'une Joelette partie devant. (voir annexe)			

BALISAGE PARCOURS	OUI	NON	JUSTIFIER
Balisage suffisant	X		Fléchage au sol
Fléchage correct (ex ligne orange)	X		De couleur
REMARQUES :			
Parcours très bien balisé avec de petites flèches au sol, suffisantes d'autant que des signaleurs sont postés à chaque carrefour et aiguillent très bien la course.			

ORGANISATION DE L'ARRIVEE :	OUI	NON	JUSTIFIER
Longueur de l'artère d'arrivée suffisamment longue	X		
Ligne tracée au sol en respect du repère de mesurage indiqué dans le dossier de mesurage	X		Ligne verte
L'accès à la zone d'arrivée est-il contrôlé ?	X		Accès barrières
Maintien du public par barriérage avant et après la ligne	X		
Installation des postes de chronométrage en regard de la ligne d'arrivée	X		
Temps publiés par l'organisation conforme aux temps relevés du chronométreur	X		
REMARQUES :			
Très bonne gestion de l'arrivé. Le public est maintenu derrière les barrières et les postes de chronométrage installés de chaque côté pour ne pas gêner les arrivants.			

RAVITAILLEMENT & EPONGEAGE :	OUI	NON	JUSTIFIER
Ravitaillements emplacements conformes à la réglementation	X		
Ravitaillements suffisants	X		
Epongeages emplacements conformes à la réglementation		X	inutiles
REMARQUES :			
Bonne gestion du ravitaillement			

CHRONOMETRAGE DE L'EPREUVE									
Nom du prestataire SGH ATHLE									
Email du prestataire sghathle@wanadoo.fr									
Système de chronométrage utilisé (marque) : Race Result									
Puces au pied	OUI	NON	Puces au dossard	OUI	NON	Autres :			
RESULTATS :						OUI	NON	JUSTIFIER	
Prestataire agréé FFA							X		
Recalage immédiat du temps officiel aux dixièmes/ centièmes						X			
Edition des résultats papier à la demande						X			
Système de contrôle supplémentaire avec caméra, lecture immédiate							X		
Système de contrôle supplémentaire avec caméra, lecture différée						X			
Imprimés conformes à la réglementation						X			
Temps officiel et réel arrondis à la seconde supérieure						X			
Affichage du temps officiel et du temps réel (si tapis au départ)						X			
Publication des N° de licences FFA						X			
Information rapide par l'animateur						X			
Résultats chargés sous 48h sur athle.fr, conformes à la validation du JA						X			
Jury chargé sur athle.fr sous 48h						X			
REMARQUES :									
Très bonne gestion du chronométrage. Bonne réactivité de l'opérateur.									

CEREMONIE DE REMISE DE COUPES			
	OUI	NON	JUSTIFIER
Bon déroulement général	X		
REMARQUES :			
Cérémonie de très bonne tenue.			

HANDISPORTS :			
	OUI	NON	JUSTIFIER
Acceptés par l'organisateur		X	
Si OUI, respect du départ anticipé			
Respect de la sécurité			
Respect de la réglementation (Classement séparé)			

JOELETTES :		OUI	NON
Les Joëlettes sont parties derrière, une puce a été affectée au siège uniquement et des dossards réservés pour les 6 porteurs			X

EPREUVES SIMULTANÉES :			OUI	NON	JUSTIFIER
Si un relais a eu lieu, le départ a-t-il été décalé					De combien :

REMARQUES – APPRECIATION GENERALE DU JUGE ARBITRE
Une très belle organisation bien rôdée et un accueil sympathique. Félicitation à toute l'équipe. Le label régional est largement mérité.
2 points sont cependant à reprendre pour l'an prochain :
Joëlettes et mise en place d'une réduction tarifaire pour les licenciés FFA (voir détail en annexe)

LA COTATION

PREREQUIS OBLIGATOIRES	OUI	NON
ORGANISATION CONTRÔLE ANTIDOPAGE PREVU	x	
DOSSIERS DE MESURAGE A JOUR	x	
RESPECT DU PARCOURS	x	

Ne pas remplir la grille si les prérequis ne sont pas validés

ITEM	DETAILS	maxi pts	cotation
Niveau	Nbre de coureurs classés en N3 = 2 pts / coureur Nbre de coureurs classés en N2 ou plus = 3 pts/coureur Multiplier par coefficient correcteur si certificat type C	20 pts	0
Nbre de classés	Entre 300 et 1000 classés Entre 1001 et 3000 classés Entre 3001 et 5000 classés Plus de 5000 classés	5 pts 10 pts 15 pts 20 pts	0
Nbre de nationalités	5 ou plus dans les 50 premiers hommes et 50 premières femmes	10 pts	0
Chargement des résultats sur athle.fr	Sous 48h Sous 8 jours	5 pts 2 pts	5
Jury complet	Voir notice	10 pts	10
Prestataire agréé	Agréé avec temps réels Agréé pas de temps réels	10 pts 5 pts	0
Dossards distinctifs H-F	Voir notice	5 pts	1
Avis du JA	Notation de l'épreuve (voir notice)	20 pts	16

Total cotation	32
----------------	----

Date

11/12/2022

Nom prénom, qualification

Jean-Jacques MICHAUT -HSR

SIGNATURE

JJ Michaut

ANNEXE AU RAPPORT D'ARBITRAGE

FEUILLE DE JURY



Fédération Française Athlétisme

COMMISSION NATIONALE RUNNING

Jury des épreuves à Label International, National et Régional
cf guide des labels (rôle du club support). En rouge le jury obligatoire

Nom compétition: 10 Km de HERICOURT
lieu: HERICOURT ligue: B-FC
Date format xx/xx/xxxx: 11/12/2022 département: 70

A remplir par l'organisateur et à remettre au JA avant la compétition. Ne pas oublier d'envoyer la version excel définitive à l'officiel logica pour la mise en ligne du jury.

Licence	Nom	Prenom	Fonction	Sous domaine	Diplôme
226938	ERNEWEIN	THIERRY	Directeur de compétition		
943850	MICHAUT	JEAN-JACQUES	Juge Arbitre Running		HSR
233443	CARNET	YVES	Juge Arbitre Running		HSR
207049	HAFFNER	JEAN-MARIE	Chronométrateur Manuel		CHR
403953	PONTAROLLO	PIERRE	Chronométrateur Manuel		CHR
975515	CHORVOT	MARTINE	Starter		STF
491608	SCHNEYLIN	LAURENT	Juge aux arrivées		JAR
	BOUCHESECHE	Jean-Paul	Speaker		
	Système Race Result		Société de chronométrie		SID
	LeSportif.com		Société d'inscriptions en ligne		
1471187	LAHEURTE	JEAN-CLAUDE	Responsable départ		
975515	CHORVOT	Martine	Délégué Contrôle anti dopage		CAD3
434319	CHORVOT	Jean-Luc	Escorte H		CAD3
1187194	GIRARD	Claude	Escorte H		CAD
1346394	GEHIN	Nathalie	Escorte F		
1831043	PITOISET	Véronique	Escorte F		CAD
358481	CHORVOT	Angélique	Escorte F		CAD
1751568	MARTIN	Thierry	Escorte H		CAD2
1294487	JOBERT	Laurent	Escorte H		CAD2
278492	BEDOT	Lionel	Escorte H		CAD

DEROULEMENT de l'épreuve :

Le départ de l'épreuve a été donné à 13 h 30 précise par Martine CHORVOT, starter fédérale.

Dès les premiers 100m, un groupe se détache avec Nicolas Maillot, Maxime Carminati et Franck Breton. Celui-ci restera groupé jusqu'au 3ème km où Franck Breton (MBA) prendra définitivement la tête pour en terminer en 15 :11 devant Maxime Carminati (MBA) et Nathan Quentin (MBA).

Chez les féminine, c'est Charlène DELHORME (Evian) qui finit en tête en 18 :05 devant Marie GARET (GAHS) et Capucine Metrot (Tri Val de Gray).

POINTS PARTICULIERS :

Joëlette :



La présence d'une Joëlette au départ a été un élément perturbant. Le départ de celle-ci a été donné 2 minutes avant le départ du 5 km. Elle a été rapidement rattrapée. Même si les pompiers couraient en file indienne, le groupe de tête a tout de même eu du mal à dépasser dans un secteur où la chaussée n'est pas large. (double sens séparé en milieu de chaussée). Peu avant l'arrivée, Franck Breton a également dû dépasser le groupe de nouveau en se déportant sur la file de gauche au moment même de tourner à droite vers l'arrivée ...

Idéalement, une joëlette doit être placée en arrière au départ. Cf réglementation running §III-A-5 :

La participation des Joëlettes est autorisée sous réserve que celles-ci soient positionnées, au départ, en arrière des concurrents, et que le nombre d'accompagnateurs soit limité à 6. Affectation d'une seule puce pour le groupe sur la joëlette. Ces accompagnateurs seront dotés de dossards, mais non inclus au classement **général** où figurera seulement la Joëlette.

Tous les accompagnateurs étant inscrit individuellement avec une puce, j'ai dû faire retirer 2 minutes au groupe des pompiers, dossards 1758 à 1771.

Différenciation tarifaire :

Le tarif est de 12 € pour le 10 km et 8 € pour le 5 km. Il n'y a pas de réduction tarifaire pour les licenciés FFA, contrairement au cahier des charges des courses à label. Or c'est un point conditionnel incontournable imposé par la fédération. à corriger impérativement en 2023 pour un renouvellement de label en 2024.

POINTS PARTICULIERS :



Des dossards de très bonne qualité



Un ravitaillement copieux



Un marquage des kilomètres exemplaire

Une cérémonie protocolaire de très bonne tenue :



Les dames



Les messieurs

Consignes pour le remplissage de la grille d'évaluation d'une course sur route à label à l'intention du juge arbitre responsable de la rédaction du rapport de COURSE SUR ROUTE

Cette grille de cotation est destinée à évaluer le niveau d'une organisation et pourra servir pour l'attribution des différents niveaux de label.

Il est donc important de la rédiger correctement en toute objectivité. Le score maximum possible serait de 100 points.

Sont évalués successivement dans cette grille de cotation

1-Le niveau de la course (avec un maximum de **20 points**) soit
2 points par athlète (homme ou femme) classé N3
et 3 points par athlète (homme ou femme) classé N2 ou plus

Un coefficient multiplicateur est appliqué si la course est de catégorie C (c'est-à-dire avec un dénivelé négatif excessif de plus d'1m/km)

Cette information figure au dossier de mesurage et sur le certificat de mesurage

Si dénivelé négatif compris entre 1 et 3 m/km : multiplier les points du niveau de la course par 0,75

Si dénivelé négatif compris entre 3,1 et 5 m/km : multiplier les points du niveau de la course par 0,50

Si dénivelé négatif compris entre 5,1 et 7 m/km : multiplier les points du niveau de la course par 0,25

Si dénivelé négatif supérieur à 7 m/km multiplier les points du niveau de la course par 0,1
Arrondir au point supérieur

Exemple pour une épreuve ayant 17 pts mais avec – 4m/km aura un coefficient de 0,5
 $17 \times 0,5 = 8,5$ soit 9 points

2-Le nombre de classés (nombre d'arrivants de la course à label seulement selon le classement officiel validé sur athle.fr)

20 points si plus de 5000 classés

15 points entre 3001 et 5000 classés

10 points entre 1001 et 3000 classés

5 points entre 300 et 1000 classés

3-Nombre de nationalités représentées dans les 50 premiers (hommes et femmes)

2 points par pays étrangers représentés, maximum 10 points.

4-Chargement des résultats sur athle.fr

5 points si le chargement est fait dans le délai demandé dans le cahier des charges (48h)

2 points si le chargement est fait au-delà des 48h mais avant 8 jours.

0 point si le classement n'est pas chargé ou trop tardivement.

Si le retard est imputable à un intervenant fédéral (officiel logica, demande du JA), il conviendra de mettre les 5 pts.

5 Le jury

0 point si le jury n'a pas été chargé sur athle.fr sous 48h ou si aucun des officiels n'est qualifié.

- 2 points pour un starter diplômé
- 1 point par chronométreur manuel diplômé (maxi 2 pts)
- 2 points pour un juge arrivées diplômé
- 2 points si l'équipe antidopage est complète avec des personnes diplômés (un délégué, 3 escortes hommes et 3 escortes femmes)
- 2 points pour un speaker diplômé FFA

6- Prestataire de chronométrie agréé FFA

- 0 point si prestataire de chronométrie non agréé ou classements manuels
- 5 points si prestataire agréé avec un classement ne donnant pas les temps réels
- 10 points si prestataire agréé avec un classement fait sur les temps officiels mais faisant figurer les temps réels pour tous les concurrents.

Vérifiez l'agrément sur athle.fr :

<https://bases.athle.fr/asp.net/liste.aspx?frmPostBack=true&frmBase=contacts&frmMode=1&frmSpace=0&frmDomaine=SOCIETE+CHRONOMETRIE&frmSousDomaine=&frmLigue=&frmDepartement=&frmNom=&frmEmail=>

7- Dossards distinctifs Hommes-Femmes

- 5 points si couleur de fond du dossard différente entre les hommes et les femmes
- 3 points si séries de numéros distinctifs entre les hommes et les femmes
- 1 point si autre moyen distinctif entre les dossards des hommes et ceux des femmes

8-Avis du juge arbitre : notation de l'épreuve (maximum de 20 points)

Cet item est laissé à l'appréciation du juge arbitre et doit être compatible avec les données détaillées figurant dans le rapport.

0 à 5 points : qualité d'organisation très insuffisante, nombreux points à corriger ou à améliorer, avis très réservé sur l'attribution d'un label

6 à 10 points : qualité moyenne de l'organisation générale, plusieurs points importants à corriger, avis mitigé sur l'attribution d'un label ou proposition de rétrogradation d'un niveau de label

11 à 15 points : bonne organisation générale avec quelques points à améliorer, avis favorable sur l'attribution d'un label.

16 à 19 points : très bonne organisation, quelques conseils d'amélioration suggérés à l'initiative de l'organisateur, avis très favorable sur l'attribution d'un label égal ou supérieur si le niveau sportif le permet.

Merci d'apporter la plus grande attention à cette grille de cotation des courses que vous arbitrez.

Le groupe label de la CNR se réserve le droit de vérifier et rectifier éventuellement les données transmises.